

NOTE DE SYNTHÈSE

annexée au budget primitif 2026 (budget principal CCPO et budgets annexes)

Le budget primitif correspond à un budget prévisionnel pour l'année en cours. Il doit être présenté par le Président et voté par le conseil avant le 15 avril (30 avril les années de renouvellement des mandats municipaux). Il énonce les moyens financiers, **par chapitre et par nature** (il est assorti d'une présentation croisée par fonction), correspondant aux projets définis lors du débat d'orientations budgétaires. Il fixe le montant des impôts locaux qui seront payés par les contribuables.

Il autorise juridiquement le Président à percevoir les recettes et à exécuter les dépenses dans les limites des crédits votés.

La CCPO compte 3 Budgets primitifs :

- **Le Budget Principal de la CCPO** ;
- **Le Budget de l'Ecole de Musique de l'Ozon (EMO)** : pour permettre à Solaize, commune extérieure à la CCPO, mais partenaire dans la gestion de l'EMO, une meilleure lisibilité de ses comptes.
- **Le Budget du Val de Charvas** : ce budget assujettis à TVA et permet d'identifier les flux propres à l'extension du parc d'activités du Val de Charvas.

L'exécution budgétaire s'effectue selon deux sections :

Schématiquement, **la section de fonctionnement** retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et récurrente de la CCPO et à l'exercice de ses compétences (voirie, développement économique, GEMAPI¹, Complémentaire à GEMAPI, Environnement ...).

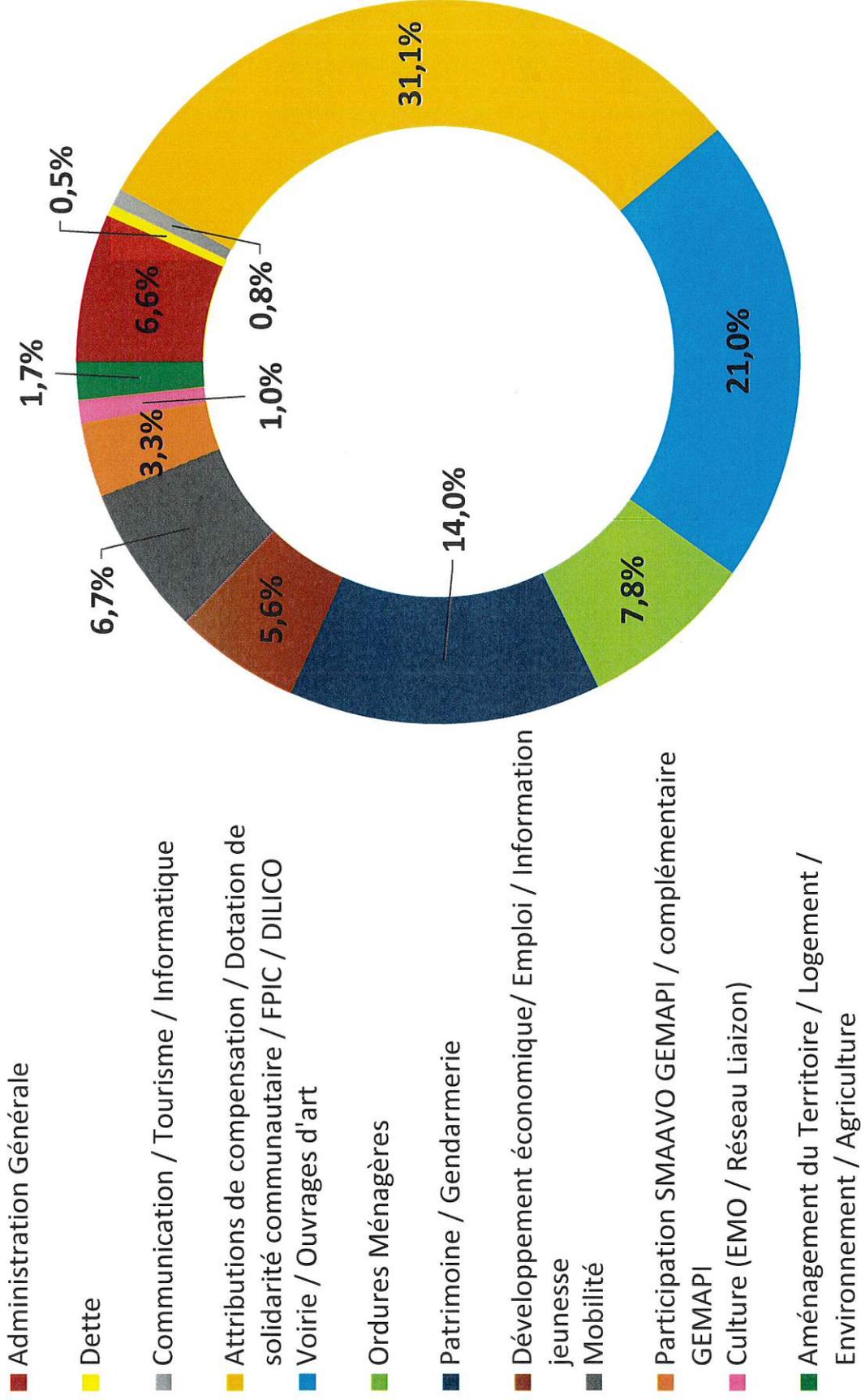
Par exemple, en dépenses : les attributions de compensations versées aux communes membres, les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la CCPO, les prestations de services extérieurs comme les travaux d'entretien réalisés dans le cadre de ses compétences, les autres charges de gestion courante, le paiement des intérêts des emprunts.

¹ GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT	24 869 962,71 €	FONCTIONNEMENT	24 869 962,71 €
Dépenses réelles	17 320 630,27 €	Recettes réelles	18 766 215,00 €
dont AC, DSC, FPIC, DILICO et DCRTP	9 298 115,00 €	dont impôts et taxes	15 040 993,00 €
dont charges de personnel	1 586 600,00 €	dont dotations de l'Etat et participations	3 348 861,00 €
dont charges de gestion courantes	2 434 566,98 €	dont produits des services	133 356,00 €
(entretiens voiries, parcs d'activités et		(actes ADS, RODP, remboursement frais par EMO)	
bâtiments, contrats de service, fournitures)			
dont charges de la dette	20 183,85 €	dont autres recettes (loyers)	243 005,00 €
dont subventions aux organismes et	3 980 664,44 €		
associations, participations aux syndicats et			
indemnités élus			
dont provisions et autres dépenses	500,00 €		
Amortissements	720 000,00 €	Amortissements	2 810,36 €
Virement à la section d'investissement	6 829 332,44 €	Excédent de fonctionnement	6 100 937,35 €
INVESTISSEMENT	15 171 688,58 €	INVESTISSEMENT	15 171 688,58 €
Restes à réaliser	2 013 714,71 €	Restes à réaliser	- €
Dette	131 936,80 €	Emprunt	3 377 213,05 €
Dépenses d'équipement	11 964 128,65 €	FCTVA	- €
(projets de la CCPO)			
Subventions d'équipement		Subventions, participations, fonds de concours et	1 678 809,96 €
(vidéoprotection, Fonds Air Bois, production		restitution avances	
de logements sociaux, Jardins de Lucie)	506 479,64 €		
		Affectation du résultat	2 166 333,13 €
Résultat reporté	152 618,42 €	Virement de la section de fonctionnement	6 829 332,44 €
Opérations patrimoniales	400 000,00 €	Résultat reporté	- €
Amortissements	2 810,36 €	Opérations patrimoniales	400 000,00 €
		Amortissements	720 000,00 €
TOTAL GENERAL	40 041 651,29 €	TOTAL GENERAL	40 041 651,29 €

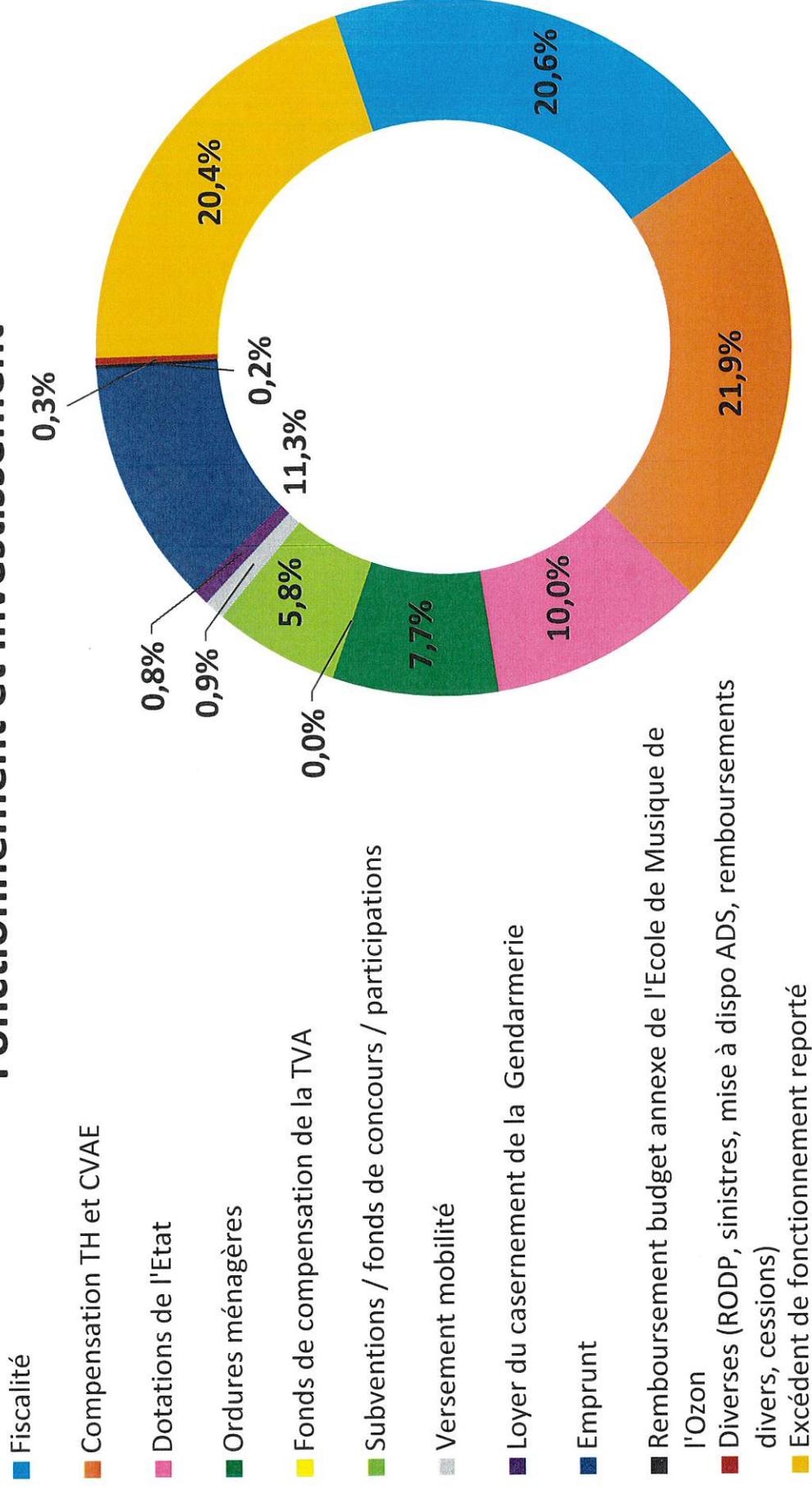
DEPENSES REELLES : 29 923 175 €

Fonctionnement et Investissement



RECETTES REELLES : 29 923 175 €

Fonctionnement et Investissement



Budget annexe Ecole de Musique de l'Ozon

Budget annexe École de musique de l'Ozon		DÉPENSES		RECETTES	
		BP 2025	BP 2026	BP 2025	BP 2026
Réalisation de l'exercice	Section de fonctionnement	364 596,00	366 506,00	364 596,00	366 506,00
	Section d'investissement	37 518,73	39 087,18	37 518,73	39 087,18

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT	366 506,00 €	FONCTIONNEMENT	366 506,00 €
Dépenses réelles	356 956,00 €	Recettes réelles	356 050,82 €
<i>dont charges de personnel</i>	330 080,00 €	<i>dont produits des services</i>	84 000,00 €
<i>dont charges de gestion courantes</i>	26 116,00 €	<i>dont participations</i>	272 050,82 €
<i>dont autres charges</i>	460,00 €	<i>dont autres recettes</i>	- €
<i>dont provisions</i>	300,00 €	Excédent de fonctionnement	10 161,18 €
Amortissements	9 550,00 €	Amortissements	294,00 €
INVESTISSEMENT	39 087,18 €	INVESTISSEMENT	39 087,18 €
Restes à réaliser	910,60 €	Restes à réaliser	- €
Dépenses d'équipement	37 882,58 €	FACTVA	- €
Amortissements	294,00 €	Excédent d'investissement	29 537,18 €
TOTAL GENERAL	405 593,18 €	Amortissements	9 550,00 €
		TOTAL GENERAL	405 593,18 €

Zone Industrielle de Charvas 2

	DÉPENSES		RECETTES	
	BP 2024	BP 2025	BP 2024	BP 2025
Budget annexe ZI Charvas 2				
Réalisation de l'exercice	5 020 618,64	2 324 764,00	5 020 618,64	2 324 764,00
Section de fonctionnement				
Section d'investissement	5 020 613,39	2 308 284,15	5 020 613,39	2 308 284,15

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 159 526,82 €	FONCTIONNEMENT
Dépenses réelles	192 207,00 €	Recettes réelles
<i>dont foncier</i>	93 206,00 €	
<i>dont études et services</i>	80 000,00 €	
<i>dont travaux</i>	- €	
<i>dont autres charges</i>	19 001,00 €	Excédent de fonctionnement
Ecritures de stock	967 319,82 €	Ecritures de stock
INVESTISSEMENT	1 159 525,57 €	INVESTISSEMENT
		Virement du budget principal
		Emprunt
		Excédent d'investissement
Ecritures de stock	1 159 525,57 €	Ecritures de stock
TOTAL GENERAL	2 319 052,39 €	TOTAL GENERAL
		2 319 052,39 €

A Saint Symphorien d'Ozon, le 02/03/2026

Le Président, Pierre BALLELIO



